



CONCOURS D'ADMISSION 2017

Filière PSI

57 places

Information sur les désistements

Le jury d'admission a classé 64 candidats français parmi lesquels 57 sont admis directement (liste principale) et 7 sont susceptibles d'être admis en fonction des désistements des candidats mieux classés (liste complémentaire).

Le remplacement des candidats qui se désistent, et l'appel des candidats en attente sur la liste complémentaire, s'effectue uniquement dans le cadre de l'appel national organisé par le SCEI pour l'ensemble des concours. Le premier de ces appels aura lieu le jeudi 03 août 2017 à 14 h sur Internet, à l'url : www.scei-concours.fr

Il est bien sûr impossible de prédire le nombre de candidats qui se désisteront cette année puisque c'est leur choix personnel. A titre d'information, le nombre de désistements de candidats français dans cette filière lors des années antérieures récentes a été de :

3 en 2012, 0 en 2013, 1 en 2014, 3 en 2015 et 1 en 2016.